

WIPO/GRTKF/IC/51/INF/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 10 avril 2025

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Cinquante et unième session**

**Genève, 30 mai – 5 juin 2025**

Note d’information à l’intention du Groupe d’experts des communautés autochtones et locales

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa septième session, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci‑après dénommé “comité”) est convenu “que, immédiatement avant le début des sessions du comité, une demi‑journée devra être consacrée à des exposés thématiques présentés sous la présidence d’un représentant d’une communauté locale ou autochtone”. Ce type de réunion est organisé à l’occasion de chaque session du comité depuis 2005.
2. Le thème retenu pour la présente session est le suivant : “*Instruments juridiques internationaux sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles* : *points de vue des peuples autochtones*”.
3. Le programme provisoire de la réunion du groupe d’experts pour la cinquante et unième session fait l’objet de l’annexe du présent document.

[L’annexe suit]

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU GROUPE D’EXPERTS

|  |  |
| --- | --- |
| Vendredi 30 mai 2025 (heure de Genève) | |
| 11 h 00 | Ouverture  Président – (à désigner par le Forum consultatif des peuples autochtones de l’OMPI) |
| 11 h 00 – 11 h 20 | Mme Lucy Mulenkei, du peuple Maasaï (Kenya) et directrice exécutive de l’Indigenous Information Network (IIN) (Kenya) |
| 11 h 20 – 11 h 40 | Mme Rebecka Forsgren, du peuple autochtone same, à Örbyhus (Suède), travaillant avec le Conseil Same |
| 11 h 40 – 12 h 00 | Mme Jennifer Tauli Corpuz, du peuple Kankana‑ey Igorot de la Mountain Province dans la Région administrative de la Cordillère (Philippines), travaillant à la Fondation Tebtebba (Centre international des peuples autochtones pour la recherche et l’éducation en matière de politiques) |
| 12 h 00 – 12 h 30 | Débat général et clôture |

[Fin de l’annexe et du document]